



DECLARATION PREALABLE **du C.T.I. des Services de Police de la P.P.** **du mardi 22 septembre 2015**

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les Représentants de l'Administration,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel,

Depuis l'année 2009, les effectifs de police à la Préfecture de Police de Paris n'ont cessé de diminuer et ce problème devient primordial aujourd'hui. Avec près de 18% de baisse d'effectif en 6 ans, ce phénomène impacte fortement la capacité opérationnelle des effectifs parisiens au quotidien. L'année 2015 semble être une année d'équilibre sur ce sujet mais ne compensera pas cette forte baisse d'autant que de nombreux services spécialisés ont été créés depuis 2009.

Pour l'UNSA-Police ce manque d'effectif nécessite de repenser les missions et une réorganisation des Services s'impose. La police parisienne ne peut plus supporter toutes les missions qu'elle assume aujourd'hui. Il faut vite revoir les tâches indues à la baisse pour redonner du sens aux missions des Services de Voie Publique et à l'exercice du judiciaire où la désaffectation s'installe. En SAIP les conditions de travail sont de plus en plus insoutenables et le nombre de dossiers par fonctionnaire ne cesse d'augmenter. A ce rythme nous n'aurons bientôt plus de volontaires pour ces missions du judiciaire et nous n'aurons bientôt plus non plus assez de policiers en Service de Voie Publique pour équiper les Polices Secours.

Dans ce contexte de conditions de travail très difficiles aggravé par l'application du plan Vigipirate attentat depuis des mois, le moral des Policiers ne pourra pas tenir éternellement. Il est impératif pour l'UNSA-Police d'en tenir compte et de pouvoir soutenir les Policiers parisiens. Il faut que des possibilités de congés soient accordées pour faire reposer les organismes et permettre aussi un retour à une vie de famille acceptable.

Autour de ces conditions de travail fortement dégradées s'articulent les risques psycho-sociaux. La PP a bien mesuré l'importance de ce phénomène et tente d'y répondre par la création du Service de l'Accompagnement et de Soutien. Ses efforts sont notables et vont dans le bon sens mais l'interrogation sur son efficacité reste en suspens si aucune réponse efficace n'est apportée dans les Services.

.../...

Les futurs grands événements programmés sur la Capitale, COP 21 et Euro 2016, plus le maintien du plan Vigipirate ne font qu'augmenter le poids des responsabilités et des contraintes sur les Policiers parisiens et l'impact de leur métier sur leur vie de famille. Une prime spécifique doit venir récompenser tous les policiers d'Ile-de-France pour ces sacrifices sans précédent.

L'UNSA Police tire aussi la sonnette d'alarme sur la considération portée actuellement par les « Décideurs du Ministère » qui semblent être plus animés par le démantèlement de la fidélisation parisienne que par la reconnaissance de la spécificité de l'exercice policier en Ile-de-France.

Si être policier en Ile de France était si facile et si rémunérateur, tout le monde souhaiterait y exercer....et c'est pourtant tout le contraire.

L'UNSA Police n'a pas besoin de l'avis des fonctionnaires de la Cour des Comptes pour vous dire que cela tient à un manque de reconnaissance croissant de la difficulté d'exercer le métier de policier parisien, manque de reconnaissance professionnelle, salariale mais aussi sociale.

On atteint un tel point que cela se traduit aujourd'hui par un sentiment d'injustice qui ne fait que progresser.

Heureusement que Monsieur le Ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE n'a pas fait le choix de supprimer la carte de transport à ses policiers parisiens mais cette décision attendue et souhaitée par toutes les organisations syndicales est insuffisante ; il faut maintenant l'étendre à tous les policiers d'Ile-de-France.

L'annonce d'une distribution de Pass Navigo aux délégués des différents pays participants à la COP 21 pour éviter les engorgements franciliens de circulation ne peut que nous encourager à croire en la faisabilité d'une légitime dotation du Pass Navigo pour tous les policiers franciliens qui partagent tous la même situation statutaire et professionnelle.

La réforme des cycles horaires, le blocage des mutations provinces pour les parisiens, le poids de la hiérarchie et du disciplinaire toujours aussi pesant (plus sanctionné qu'un policier dans toute la Fonction Publique n'existe pas), les déroulements de carrière toujours insuffisants,.... sont des attentes qui nécessitent de vraies propositions valorisantes de notre Administration pour redonner force et envie aux policiers parisiens.

Alors attention aux futures décisions qui pourraient mettre le feu aux poudres ; les Policiers d'Ile-de-France souffrent de leurs conditions et il est urgent de les entendre en relançant une véritable politique de fidélisation.

Nous demandons que cette déclaration soit annexée au procès-verbal de ce CTi PP.

Les Représentants du Personnel